

## *Pas de surprise à Gosselies*

L'an dernier, le fleuron européen de Caterpillar fêtait ses cinquante ans. Tristes noces d'or ! Le site carolo vient d'être sacrifié par la multinationale américaine. L'ancien syndicaliste Guy Raulin dévoile les signes avant-coureurs de cette fermeture.

# CATERPILLAR DESHABILLÉE INCOGNITO

Thierry TILQUIN

**GUY RAULIN.**  
En analysant les comptes et les bilans, il avait prédit la catastrophe.



« **Q**uand, de ma Gaume natale, je suis venu m'installer au pays de Charleroi, les gens disaient déjà à propos de Caterpillar : "ce sont des Américains, ils peuvent fermer d'un jour à l'autre" », se souvient Guy Raulin, ancien délégué syndical et auteur d'un livre sur l'entreprise (lire ci-dessous). La rumeur courait les bistrotts de la région : « Dans les caves, tout est prévu pour y faire une usine d'armement. Les chenilles et les gros engins de chantier qu'on y fabriquait faisaient sans doute penser à des chars et des blindés. »

C'était dans les années 1970-1980. Une partie de la population était toutefois plus confiante : « Caterpillar, c'est un nouvel ACEC (Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi) où l'on peut espérer faire toute sa carrière. » Des engins de chantier, on en aura toujours besoin...

## CHOC ET INCOMPRÉHENSION

Pourtant, le 2 septembre dernier, un émissaire du groupe américain annonce l'intention de fermer le site. Décision prise par la maison-mère dans l'Illinois. C'est le choc et l'incompréhension. D'autant que les 2 200 travailleurs viennent d'être félicités pour avoir atteint les objectifs. « De plus, ajoute Guy Raulin, le rapport de l'Assemblée générale de mai dernier évoquait le site de Gosselies comme le bastion de production de la multinationale en Europe. »

Pourquoi le fermer trois mois plus tard ? « Depuis 2001, explique le syndicaliste, chaque année, il se passe quelque chose d'inquiétant. Cette année-là, je change de société sans changer de boulot ni de modalités de contrat. Les services achat et informatique sont transférés dans une filiale nouvellement créée mais les employés gardent leur bureau et font le même travail. »

« Puis c'est au tour des stocks de matières premières, poursuit-il. On vend les machines d'atelier et le mobilier pour le louer. Mon bureau n'appartient plus à Gosselies or je m'y assoie tous les jours. On commande la même pièce au même fournisseur mais la facture est désormais envoyée à Caterpillar Genève qui chapeaute Gosselies. Le bulldozer que je fabrique à Gosselies appartient désormais à la Suisse. »

## PRESTATAIRE DE SERVICES

Au fil du temps, lentement, on déshabillait financièrement l'entreprise, mais sur le terrain, rien ne changeait. La création de nouvelles sociétés a permis de déconnecter l'outil industriel et la finance. Gosselies est devenue prestataire de services de production rémunéré par Genève.

En lisant le rapport annuel jusqu'au bout, Guy Raulin découvre que ces nouvelles sociétés ont établi leur siège au Delaware, aux Bermudes, au Luxembourg, en Suisse. Ces paradis fiscaux permettent de faire circuler l'argent pour échapper à l'impôt tout en bénéficiant des intérêts notionnels en Belgique. Tout cela pour maximiser les revenus et satisfaire les actionnaires. La multinationale s'enorgueillit d'ailleurs de n'avoir jamais diminué les dividendes.

« Au point qu'en pleine crise en 2009, elle a dû puiser dans ses réserves pour payer les actionnaires », ajoute le syn-

dicaliste. Mais, graphique à l'appui, il montre que depuis trois ans, le chiffre d'affaires du groupe est en baisse. S'il n'y a pas un vaste plan de restructuration, les actionnaires vont perdre confiance. Résultat : 20 000 travailleurs dans le monde devraient passer à la trappe !

## COQUILLE VIDE

De Caterpillar Gosselies, il ne reste aujourd'hui qu'un terrain de nonante-huit hectares dont vingt-cinq de bâtiments, ainsi que les machines de montage qui sont sous licence, donc invendables. « Heureusement qu'il n'y a pas faillite, s'exclame Guy Raulin. Ce serait une catastrophe puisqu'il n'y aurait rien à vendre pour indemniser les travailleurs et rembourser les créanciers. »

Dans le cadre de la loi Renault, les syndicats vont négocier et tenter d'obtenir un maximum pour les travailleurs. « Mais, ajoute-t-il, il faudrait pouvoir faire en sorte que les six mille travailleurs menacés chez les sous-traitants puissent y être associés. Ce que la loi n'impose pas. »

Quelle reconversion pour le site situé près des autoroutes, d'un aéroport et d'autres entreprises ? Les bâtiments sont d'énormes hangars qui, une fois vidés, pourraient être partagés ou servir à beaucoup de choses, comme fabriquer des pales d'éoliennes par exemple.

Certains travailleurs disent qu'avec leurs compétences, ils n'auront pas de soucis pour retrouver du boulot. « C'est toujours ainsi, répond l'ancien syndicaliste. On te dit que tu es le meilleur, que tu es compétent, que tu travailles dans l'excellence sur les meilleures machines au monde... C'est du bourrage de crâne. Parmi les 1 400 travailleurs qui ont dû quitter l'entreprise en 2013, la moitié a retrouvé du boulot. Mais lequel ? L'aéroport tout proche signale qu'il cherche des bagagistes. Ce n'est pas du tout le même boulot que celui que l'on quitte. » ■

## QUARANTE ANS CHEZ CATERPILLAR

« C'est râlant. Mon bouquin a été publié début 2015 et c'est maintenant qu'on le découvre. Quand c'est trop tard. » Plateaux télé, émissions radio, interviews dans la presse : Guy Raulin a été placé sous le feu médiatique. Pendant quarante ans, le Gaumais a travaillé chez Caterpillar Gosselies. Comme délégué syndical CNE et membre du Conseil d'entreprise, il a eu accès aux comptes et bilans annuels.

Encore fallait-il pouvoir les lire et les comprendre. Il n'en avait pas la compétence mais il l'a acquise : « À l'argument : je ne m'engage pas parce que je ne suis pas compétent, je rétorque : l'engagement apporte la compétence. »

Sa pratique de l'éducation populaire lui a appris qu'il faut voir et juger pour agir. Ce qu'il a mis en pratique dans son engagement syndical. Éplucher les bilans annuels de Caterpillar lui a permis de dévoiler la stratégie de son entreprise qui s'est vidée progressivement de sa substance dans la discrétion. (T.T.)

Guy RAULIN, *Caterpillar. Carnets d'un perceur de coffre*, Bruxelles, Couleur livres, 2015. 10€ -10% = 9€